

## **APPEL À PROJETS**

### **Analyse des relations du dispositif Démos avec l'écosystème musical territorial Innovations et recompositions de l'action publique**

Dans le cadre de ses missions éducatives, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris mène un projet de démocratisation culturelle intitulé Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), centré sur la pratique musicale en orchestre. Démos s'adresse à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles.

A l'heure des dix ans du projet Démos, la Cité de la musique – Philharmonie de Paris souhaite réaliser une étude sur les relations qu'entretient Démos avec l'écosystème musical territorial.

#### **Contexte de l'appel à projets**

Le dispositif Démos est un projet d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, (<https://demos.philharmoniedeparis.fr>) porté par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris depuis 2010. Il est destiné à des enfants de 7 à 12 ans ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et/ou culturelles, d'un accès facile à la pratique de la musique dans les institutions existantes. Démos est basé sur un apprentissage soutenu et encadré de la pratique orchestrale par le biais d'une pédagogie collective pendant trois ans. Chaque enfant se voit confier un instrument de musique pendant toute la durée du projet, et le conserve s'il choisit de poursuivre son apprentissage au sein des structures d'enseignement musical partenaires à l'issue des trois années. Encadré par des professionnels de la musique et du champ social, il suit des cours hebdomadaires de 3h30 en moyenne dans des groupes de quinze, se rassemblant régulièrement en orchestre symphonique d'une centaine d'enfants du même territoire. Un concert est organisé en fin d'année dans un lieu emblématique du territoire.

Avec le projet Démos, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris expérimente une pédagogie de l'orchestre qui accorde une attention particulière aux aspects psychosociaux engagés dans l'activité instrumentale collective. Cette pédagogie soutient le développement des individus, leur autonomie et leur estime de soi, avec pour visée une meilleure insertion sociale et communication interindividuelle. La pédagogie musicale de Démos entend ainsi contribuer à faire évoluer les processus de transmission de la musique, dont la représentation dominante reste traditionnelle et fondée sur un apprentissage individuel construit autour du cours d'instrument hebdomadaire.

Le dispositif a évolué par phases, se déployant progressivement dans toutes les régions du territoire métropolitain et en outre-mer grâce à des partenariats avec les collectivités territoriales.

#### ***Phases 1 et 2 : 2010 - 2015***

*Une démarche expérimentale en deux phases*

4 orchestres – 420 enfants en Île-de-France (2010-2012)

8 orchestres – 840 enfants en Île-de-France et en région (2012-2015)

Les premiers résultats observés confirment la pertinence du dispositif, permettant l'extension du projet.

### ***Phase 3 : 2015 - 2018***

*Un projet structurant à l'échelle nationale*

35 orchestres – 3600 enfants en France

L'ouverture de la Philharmonie de Paris en 2015 offre de nouveaux moyens pour répondre aux grands enjeux sociétaux. S'appuyant sur son expérience et sur sa conviction que la culture est un puissant vecteur de cohésion sociale, la Philharmonie de Paris entend jouer son rôle en renforçant l'ancrage de Démos dans les quartiers sensibles d'Ile de France et en se déployant aussi dans les QPV et ZRR des autres régions.

### ***Phase 4 : 2019 - 2022***

*Vers un doublement du nombre d'orchestres*

Vers 60 orchestres – près de 6 000 enfants en France

Une attention particulière est donnée aux territoires plus ruraux et aux pôles urbains de taille moyenne. Démos compte à ce jour 45 orchestres impliquant 4500 enfants.

La Cité de la musique - Philharmonie de Paris assure le pilotage national de Démos avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, des Ministères de la Cohésion des Territoires et des Outre-mer, le soutien des collectivités locales (conseils généraux, communautés d'agglomération, villes...), des caisses d'allocations familiales, et le soutien de mécènes. Si la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est maître d'œuvre du projet Démos en Ile-de-France, la gestion opérationnelle des orchestres Démos dans les autres régions françaises est assurée en partenariat avec des opérateurs locaux. Ces opérateurs sont différents d'un orchestre à l'autre. Chaque orchestre Démos présente en effet des caractéristiques communes aux autres répondant aux objectifs généraux du dispositif (e.g. répétitions régulières en groupes réduits et rassemblements en orchestre complet plusieurs fois par an...), mais aussi des spécificités qui lui sont propres dans son fonctionnement comme le type d'institutions locales partenaires. Si certains orchestres Démos sont portés par une communauté d'agglomération ou une structure sociale, les opérateurs locaux appartiennent en grande majorité à l'écosystème musical local, pouvant englober conservatoire, orchestre national, opéra, établissement public culturel, ou encore association musicale, etc. (voir Annexe 1)

Ainsi, nombre de professeurs des écoles de musique, conservatoires et orchestres environnants, quel que soit l'opérateur local, sont impliqués dans Démos, avec une spécificité intrinsèque au projet : ils coopèrent entre eux (un binôme de musiciens aux parcours professionnels variés encadre chaque atelier de pratique hebdomadaire) ainsi qu'avec des acteurs du champ social local, pour former des équipes éducatives plurielles accompagnant la trajectoire des enfants. De ce fait, Démos agit de façon indirecte mais tangible sur les pratiques des professionnels impliqués dans le projet, et en particulier des professionnels de la musique, pour qui la coopération interprofessionnelle - intra-écosystème musical local ou avec un autre corps de métier - est généralement une nouveauté. Comment les coopérations et les nouvelles modalités de relations sont-elles appréhendées comme ressources réciproques ? Quels sont les freins et facilitateurs de ces rapprochements ? Quelles sont les conséquences de ces logiques de rapprochement sur l'identité des organisations ? Ces interrogations sur le lien de Démos avec l'ensemble de l'écosystème musical territorial traversent le projet depuis ses débuts.

De plus, le constat qu'en moyenne ces dernières années, plus d'un enfant sur deux ayant suivi un cycle Démos de 3 ans souhaitait continuer à pratiquer la musique a fait de la question du lien créé spécifiquement avec les établissements d'enseignement musical spécialisés (conservatoires et écoles de musique) un sujet majeur. En effet, le projet Démos se construit maintenant localement sur un modèle de six années, comprenant trois années avec une première cohorte permettant d'entrer en profondeur dans la vie du projet, suivie de trois années aboutissant à une appropriation adaptée au territoire. Dans cette deuxième phase, il s'agit d'accompagner une

deuxième cohorte de débutants en améliorant les fonctionnements initiaux et de travailler sur la poursuite des apprentissages musicaux pour les enfants de la première. Cette suite pour les enfants doit nécessairement s'envisager avec les institutions existantes. Deux voies majeures sont explorées à l'heure actuelle pour renforcer les liens. D'abord, la création d'orchestres que nous appelons *avancés* au sein des établissements d'enseignement musical spécialisés, et qui assurent une continuité pédagogique pour les enfants (la pratique collective étant là encore le socle de la pédagogie). Ces orchestres conduisent parfois à la création de nouveaux cursus dans les conservatoires, cursus qui sont ou non inscrits dans les parcours diplômants de ces établissements. Ensuite, des sessions de formation professionnelle, principalement en direction des professeurs des conservatoires sont proposées. Comment le modèle éducatif Démos se situe-t-il alors, entre influence et autonomie, par rapport au modèle institutionnel pédagogique traditionnel ?

Le champ d'action de Démos, associant éducation musicale et action sociale, entend ainsi créer des passerelles entre les secteurs traditionnels et identifiés de l'action publique (culture, éducation, social, loisirs, politique de la ville, etc.) pour proposer une vision de l'entrée en musique par la pratique active, collective et inclusive. L'émergence, la bonne marche ainsi que la pérennisation des actions d'un orchestre Démos sur un territoire dépendent de la configuration du système d'acteurs local et la capacité de celui-ci à intégrer de nouvelles pratiques. Pour bien comprendre le rayonnement possible de Démos et son impact à long terme au sein des territoires, il s'agit donc de saisir la singularité du système territorial au sein duquel il prend place, et en particulier de l'écosystème musical local.

### **Missions et objectifs de l'étude**

Comment qualifier la place des orchestres Démos comme acteurs d'intérêt général, vecteurs de transformation sociale, et leviers d'innovation pédagogique dont certains acteurs en place vont vouloir se saisir ?

En particulier, les relations de Démos avec l'écosystème musical territorial sont-elles faites de concurrence ? Des complémentarités sont-elles apparues ? Comment ces fragilités et forces sont-elles réparties de façon territoriale, et par typologie d'opérateurs locaux ?

Spécifiquement sur le lien avec les établissements d'enseignement musical spécialisés, un remodelage du paysage de *l'enseignement* musical est-il déjà à l'œuvre à l'arrivée d'un orchestre Démos sur un territoire ? S'il ne l'est pas, qu'est-ce que Démos produit ? Quelle en est la logique, quels en sont les mécanismes ? Comment identifier avec précision les constituants pédagogiques communs, qu'ils soient complémentaires ou en tension ? Quelle analyse est-il possible de mener au sujet des représentations respectives des questions de justice, d'équité, des fondamentaux en matière d'éducation musicale et d'accès à la musique ?

Quelle analyse est-il possible de mener sur le rôle de Démos dans la définition des politiques culturelles publiques ?

Ce sont quelques unes des questions auxquelles la Cité de la musique - Philharmonie de Paris cherche aujourd'hui à répondre pour dresser un bilan de son action au sein de l'écosystème musical des territoires, dépasser les perceptions informelles et consolider l'outillage méthodologique de Démos lui permettant de mieux capitaliser son expérience.

A travers cet appel à projets, la Cité de la musique – Philharmonie de Paris souhaite apporter une contribution structurante pour accompagner les réflexions du secteur de l'enseignement musical sur son évolution, nourrir les réflexions sur la structuration de l'ensemble de l'écosystème musical et son impact sur la vie sociale du territoire, et contribuer à éclairer l'efficacité de ses actions dans le cadre des politiques publiques.

### **Conditions d'éligibilité**

Cet appel à projets de recherche est ouvert aux laboratoires ou groupe de chercheurs spécialisés en sociologie, gestion et sciences politiques. Il est ouvert à toutes les méthodologies de recherche. Les travaux de thèse ne rentrent pas dans le cadre de cet appel à projets (dont la durée est 2 ans), à l'exception éventuelle d'aide à la publication.

Le responsable scientifique du projet doit résider sur le territoire français.

### **Modalité de présentation des projets d'étude (cf Annexe 2)**

#### **Envoi des propositions**

Les projets de recherche doivent être envoyés par courriel à l'adresse [iwollman@cite-musique.fr](mailto:iwollman@cite-musique.fr). Ceux-ci doivent nous parvenir au plus tard le 15 février 2021 à 18h.

Après une éventuelle négociation, vous serez invités à remettre le document définitif.

L'équipe retenue sera informée au plus tard le 1er avril 2021.

#### **Choix du titulaire**

Le choix du titulaire s'effectuera selon les critères d'attribution énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- cohérence scientifique du projet : 20%
- pertinence des méthodologies proposées : 20%
- compétence scientifique de l'équipe mise à disposition (nombre de personnes, profil, expérience,...) : 30%
- montant de l'offre et cohérence du budget demandé : 30%

Le classement général des candidats sera déterminé comme suit :

- la note pour chaque critère, affectée du coefficient, permet d'obtenir un nombre de points
- l'offre la « mieux-disante » est celle ayant obtenu le plus grand nombre de points
- si deux ou plusieurs candidats se trouvent à égalité de points au classement général des 4 critères, le candidat ayant obtenu le meilleur classement sur le critère « montant de l'offre » sera classé en première position.

#### **Suivi de l'étude**

Pour assurer le suivi de l'étude, la Cité de la musique – Philharmonie de Paris est accompagnée d'un comité de pilotage scientifique qui évaluera les réponses à l'appel à projets et analysera également l'état d'avancement du projet sur la base d'un rapport d'activité à mi-parcours remis par l'équipe sélectionnée, et les résultats scientifiques obtenus à l'issue du contrat.

#### **Calendrier des travaux**

- 1 décembre 2020 : diffusion de l'appel à projets
- 15 février 2021 : date limite de l'envoi des projets
- 15 février-1er avril 2021: évaluation scientifique des projets, entretiens éventuels, et notifications aux porteurs de projets

L'étude débutera en avril 2021. Les résultats complets de la recherche devront être livrés le 1er avril 2023.

#### **Contact à la Cité de la musique – Philharmonie de Paris**

Indiana Wollman ([iwollman@cite-musique.fr](mailto:iwollman@cite-musique.fr)), coordinatrice de la recherche, Département Éducation

## Annexe 1 – Orchestres Démos (nov. 2020)

		Nom de l'opérateur local	Type d'opérateur local	Démarrage cycle en cours	Nombre total de cycles (en cours + passés)
Ile de France	75. Paris	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-18	4
	92. Hauts-de-Seine	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-18	4
	93. Seine-Saint-Denis - Est Ensemble	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-18	3
	93. Seine-Saint-Denis - Plaine Commune	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-18	4
	93. Grand Paris Grand Est - Seine-Saint-Denis	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-19	1
	77/91. Seine-et-Marne/Essonnes - Grand Paris Sud	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-19	2
	78. Yvelines	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-19	2
	91. Val d'Yvelines - Val de Seine	Communauté d'agglomération VVVS	communauté d'agglomération	oct-20	1
	91. Ouest Essonne	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-17	1
	94. Val-de-Marne - (Grand orly Seine Bievre - Nord)	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-19	2
	95. Val d'Oise - Val Parisis	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-18	2
	95. Val d'Oise - Roissy Pays de France	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-19	1
	ODPP (orch. avancé)	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-18	2
	OJD (orch. avancé)	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-18	1
	OP Démos (orch. avancé)	Philharmonie de Paris	établissement culturel national	oct-20	2
Hauts-de-France	02. Aisne - Saint-Quentin Gauchy	ADAMA	association	oct-19	2
	59. Nord - Métropole Européenne de Lille	Orchestre national de Lille	orchestre national	oct-19	2
	59. Nord - Val de Sambre (Maubeuge)	Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre	communauté d'agglomération	mai-17	1
	60. Oise - en Beauvaisis	Conservatoire Eustache-du-Courroy	conservatoire à rayonnement départemental	août-17	1
Normandie	76. Seine Maritime - Ecole Harmonique (Rouen)	Ecole Harmonique	association	janv-19	1
	76. Seine Maritime - Le Havre Seine Métropole	Conservatoire Arthur Honegger	conservatoire à rayonnement départemental	oct-19	1
Bretagne	29. Finistère - Brest	Conservatoire de Brest	conservatoire à rayonnement régional	oct-20	2
	29. Finistère - Brest (orch. avancé)	Conservatoire de Brest	conservatoire à rayonnement régional	oct-20	1
	22. Côtes d'Armor - Kreiz Breizh	L'École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh	école de musique	oct-18	1
Pays de la Loire	49. Maine et Loire - Angers	Conservatoire à rayonnement régional d'Angers	conservatoire à rayonnement régional	oct-19	1
Nouvelle Aquitaine	79. Deux-Sèvres - Thouarsais	Conservatoire de musique et de danse du Thouarsais	conservatoire à rayonnement intercommunal	avr-18	1
	86. Vienne - Grand Châtelleraut	Orchestre de chambre nouvelle Aquitaine	association	avr-17	1
	64. Pyrénées-Atlantiques - Pau (El Camino Démos)	Association El Camino	association	oct-18	2
	64. Pyrénées-Atlantiques Pau (orch. avancé)	Association El Camino	association	oct-18	1
33. Gironde - Bordeaux Métropole Gironde	Opéra de Bordeaux	opéra national	oct-19	2	
Occitanie	31. Haute Garonne - Toulouse Métropole	Orchestre du Capitole de Toulouse	orchestre national	oct-19	1
	34. Hérault - Montpellier Méditerranée Métropole	Conservatoire de Montpellier	conservatoire à rayonnement régional	oct-20	2
PACA	13. Bouches-du-Rhône - Marseille	Fondation des Apprentis d'Auteuil	fondation	oct-18	2
Auvergne	69. Rhône - Lyon métropole	Auditorium Orchestre national de Lyon	orchestre national	oct-17	1
Rhône Alpes	63. Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand	Orchestre national d'Auvergne	orchestre national	oct-17	1
Bourgogne - Franche Comté	25. Doubs - Takajouer Montbéliard	Orkestre Takajouer	association	janv-18	1
	25. Doubs - Takajouer Montbéliard (orch. avancé)	Orkestre Takajouer	association	oct-20	1
Grand Est	57. Moselle - Metz Moselle Est	Orchestre National de Lorraine	orchestre national	janv-20	2
	57. Moselle - Metz Moselle Nord	Orchestre National de Lorraine	orchestre national	janv-20	1
	67. Bas-Rhin - Mulhouse	Conservatoire de musique de danse et d'art dramatique	conservatoire à rayonnement départemental	oct-19	2
	67. Bas-Rhin - Mulhouse (orch. avancé)	Conservatoire de musique de danse et d'art dramatique	conservatoire à rayonnement départemental	oct-19	1
	55. Ardennes - Grand Verdun	Communauté d'agglomération Grand Verdun	communauté d'agglomération	oct-20	1
	51. Marne - Reims	Conservatoire de Reims	conservatoire à rayonnement régional	déc-17	1
68. Haut-Rhin - Strasbourg	Conservatoire de Strasbourg	conservatoire à rayonnement régional	avr-18	1	
Outre-mer	974. Nord Réunion	La Cité des arts	centre culturel intercommunal	oct-19	2
	971. Guadeloupe - Cap Excellence	Cap Excellence	communauté d'agglomération	oct-17	1

## Annexe 2 – Modalité de présentation des projets d'étude

### Titre de la proposition

*Il est recommandé d'utiliser une mise en page permettant une lecture confortable du document (page A4, Calibri 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm ou plus, numérotation des pages ; pour les tableaux et figures, minimum Calibri 9 ou équivalent).*

*La proposition détaillée doit (1) comporter un maximum de 10 pages, (incluant Gantt, tableau descriptif du budget et sa justification scientifique, bibliographie); (2) être au format PDF.*

### Tableau récapitulatif des personnes impliquées dans le projet

Partenaire	Nom	Prénom	Position actuelle	Rôle & responsabilités dans le projet (4 lignes max)	Implication sur la durée du projet (personne.mois)
Université X/ Société Y	nn	nn	Professeur	Coordinateur scientifique	18
				Autre participant	

#### 1. Contexte, positionnement et objectifs de la proposition

##### a. Objectifs et hypothèses de l'étude (max 10 000 signes)

*Détailler les objectifs et les hypothèses de recherche ; présenter les résultats escomptés.*

##### b. Méthodologie (max 10 000 signes)

*Décrire la méthodologie et sa pertinence pour l'atteinte des objectifs fixés*

#### 2. Organisation et réalisation du projet

##### a. Coordinateur scientifique et son consortium / son équipe

- *Présenter le coordinateur scientifique, et son rôle dans le projet*
- *Présenter les participants et leur complémentarité : indiquer les différentes compétences envisagées pour mener le projet, en précisant l'identité des scientifiques impliqués, l'identification des établissements auxquels ils sont rattachés et tout autre élément permettant de juger de la qualité et complémentarité des partenaires et du caractère effectif de la collaboration.*
- *Les CV du coordinateur et des participants sont à fournir dans une seule annexe*

##### b. Moyens mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs

- *Justification scientifique et technique des moyens demandés par grand poste de dépense et par partenaire, en lien avec les objectifs de la proposition dans le tableau récapitulatif « Moyens demandés par grand poste de dépense et le cas échéant par partenaire ».*

### Moyens demandés par grand poste de dépense et le cas échéant par partenaire

	Partenaire <i>Intitulé</i>	Partenaire <i>Intitulé</i>
Frais de personnel		
Coûts du matériel		
Prestation de service		
Frais de mission		
Autres frais (à préciser)		
<b>Sous-total</b>		
<b>Total de l'aide demandée</b>		

### 3. Impact et retombées du projet

*Décrire les domaines scientifiques et potentiellement les domaines économique, social ou culturel dans lesquels les résultats du projet auront un impact, à plus ou moins long terme.*

### 4. Bibliographie

*Lister les références bibliographiques de la proposition.*

*La bibliographie doit obligatoirement être contenue dans le document scientifique, dans la limite des 10 pages.*